

# COORDINATION NATIONALE DES CONSEILLERS D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE CNCOSP

ALGER 09/02/2008

Excellence monsieur le  
Ministre de l'éducation nationale

**Objet :** requête concernant la classification du personnel de l'orientation scolaire et professionnelle.

Monsieur ;

Nous avons l'honneur de saisir votre excellence, en ce qui concerne, la classification du personnel d'orientation scolaire et professionnelle dans l'avant projet du statut type du secteur de l'éducation.

Sur le plan scientifique et technique, orientation scolaire et professionnelle ( en français) et guidance ( en anglais) sont synonymes .

Pour cela, il serait opportun de garder l'ancienne appellation, des corps d'orientation scolaire et professionnelle (auxquels le public est habitué), étant donné qu'il n'y a pas d'orientation professionnelle son orientation scolaire au départ . Le rôle actuel de conseiller d'orientation scolaire et professionnelle est d'aider l'élève a construire son projet professionnel d'avenir.

Dans ce contexte et afin de permettre l'intégration du personnel en poste , il serait bien de respecter l'instruction du chef de gouvernement et la déclaration du Directeur Général de la fonction publique ( quotidien d'Oran ) qui affirmait dans le cas du changement des conditions d'accès d'un corps existant, le personnel en poste actuellement serait intégré dès le départ.

**Voici nos propositions :**

corps	Condition d'accès	Mesure transitoire	Catégories proposé
Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle	- diplôme d'enseignement supérieur(DEUA) +Concours -10 ans sur liste d'aptitude	Les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle	13
Conseiller principal d'orientation scolaire et professionnelle	-10 ans sur liste d'aptitude - licence(bac+4) + concours - 5 ans + concours	Les conseillers principaux d'orientation scolaire sont intégrés	14
Inspecteur d'orientation scolaire et professionnelle	Conseiller principal +5 ans + concours	Les inspecteurs d'orientation scolaire et professionnelle sont intégrés	15